

# CAHIER DES CHARGES

## RENCONTRES U15, U17, ET U20 EXCELLENCE

### « HOCKEY 5X5 »

Le présent cahier des charges a été adopté par le Comité directeur du 25 août 2023, sur proposition de la Commission Sportive Jeune (CSJ). Il a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des formats de jeu des catégories U15 – U17 et U20 Excellence en précisant certaines organisations et en rassemblant des éléments des statuts et règlements fédéraux. Il n'est donc pas exhaustif et doit être complété par les dispositions des règlements en question.

### FORMAT SAISON REGULIERE

- L'organisation de ce format de jeu est régie par les règlements fédéraux en vigueur pour la saison 2023/2024 et les règles de jeu IIHF.
- Le présent Cahier des Charges rappelle les temps de jeu du règlement des activités sportives et précise les modalités possibles, à la discrétion des Conseils de Zone, de distribution des points en fonction de la mise en place ou non d'une prolongation et d'une épreuve de tir au but pour la saison régulière.

	TEMPS DE JEU REGLEMENTAIRE	PROLONGATION	EPREUVE DE TIRS AU BUT
Catégorie U15	<b>Mini 3x15' / Maxi 3x20'</b>	<b>5'</b> en mort subite	<b>Série de 5 tireurs puis « mort subite »</b>
Catégorie U17	<b>3x20'</b>		
Catégorie U20			

- La définition du temps de jeu en U15 est à la discrétion des Conseils de Zone dans le respect des limites ci-dessus et au regard des contraintes de leurs territoires.
- Les conseils de Zone doivent également opter pour l'une des options d'organisation suivantes. Ce choix doit être appliqué sur tous les championnats d'une même catégorie concourant pour un même objectif et sur l'intégralité du territoire de la Zone.

	TEMPS DE JEU	DISTRIBUTION DES POINTS	
<b>OPTION 1</b>	<b>3 périodes + Prolongation + Tirs au but</b>	<b>Victoire temps réglementaire</b>	<b>3 pts</b>
		<b>Victoire prolongation / tirs au but</b>	<b>2 pts</b>
		<b>Défaite prolongation / tirs au but</b>	<b>1 pt</b>
		<b>Défaite temps réglementaire</b>	<b>0 pt</b>
<b>OPTION 2</b>	<b>3 périodes + Prolongation</b>	<b>Victoire temps réglementaire</b>	<b>2 pts</b>
		<b>Nul temps réglementaire</b>	<b>1 pt</b>
		<b>Défaite temps réglementaire</b>	<b>0 pt</b>
		<b>Victoire prolongation</b>	<b>1 pt supplémentaire</b>
<b>Nul en fin de prolongation : aucun point supplémentaire attribué</b>			
<b>OPTION 3</b>	<b>3 périodes</b>	<b>Victoire temps réglementaire</b>	<b>2 pts</b>
		<b>Nul temps réglementaire</b>	<b>1 pt</b>
		<b>Défaite temps réglementaire</b>	<b>0 pt</b>

### EN ZONE SUD EST

- Le temps de jeu réglementaire est fixé à 3 x 20'.
- La distribution des points s'effectue selon l'option n°2.
- Les feuilles doivent obligatoirement être mises au format PDF via scanner ou l'application Genius Scan et être transmises au plus tard le premier mercredi qui suit la rencontre à l'adresse : [zse.fdm@ffhg.eu](mailto:zse.fdm@ffhg.eu).